

Mercredi 18 décembre 2019



COMMUNES DE
BOURIÈGE, BOURIGEOLE ET
FESTES-ET-SAINT-ANDRÉ

ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT
FONCIER AGRICOLE,
FORESTIER ET
ENVIRONNEMENTAL

VOLET FONCIER



GEOfIT
EXPERT

RAPPELS



RAPPEL SUR LA PROCÉDURE

QU'EST CE QUE L'AMÉNAGEMENT FONCIER ?

- Outil d'aménagement du territoire ayant pour objectif l'amélioration des conditions d'exploitations des propriétés agricoles et forestières
- Régi par le Code Rural et de la Pêche Maritime

Redistribution des parcelles de terre comprises dans un périmètre défini réglementairement afin d'améliorer les conditions de mise en valeur des terres

- Améliorer les conditions d'exploitations
- Assurer la mise en valeur et la protection du patrimoine et des espaces naturels ruraux
- Contribuer à l'aménagement du territoire communal



RAPPEL SUR LA PROCÉDURE

LES DIFFÉRENTS MODES D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Définis par l'article L 121-1 du CRPM:

- Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE)
- Échanges et Cessions Amiables d'Immeubles Ruraux (ECIR)
- Mise en valeur des terres incultes
- Réglementation et protection des boisements



OBJECTIF DE L'ÉTUDE

ETRE UN OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

- Permet à la CIAF de se prononcer sur :
 - L'opportunité de réaliser une opération d'aménagement foncier
 - Sa faisabilité
 - Ses modalités de mise en œuvre (périmètre, ...)
 - Les prescriptions que devront respecter le nouveau parcellaire et les travaux connexes

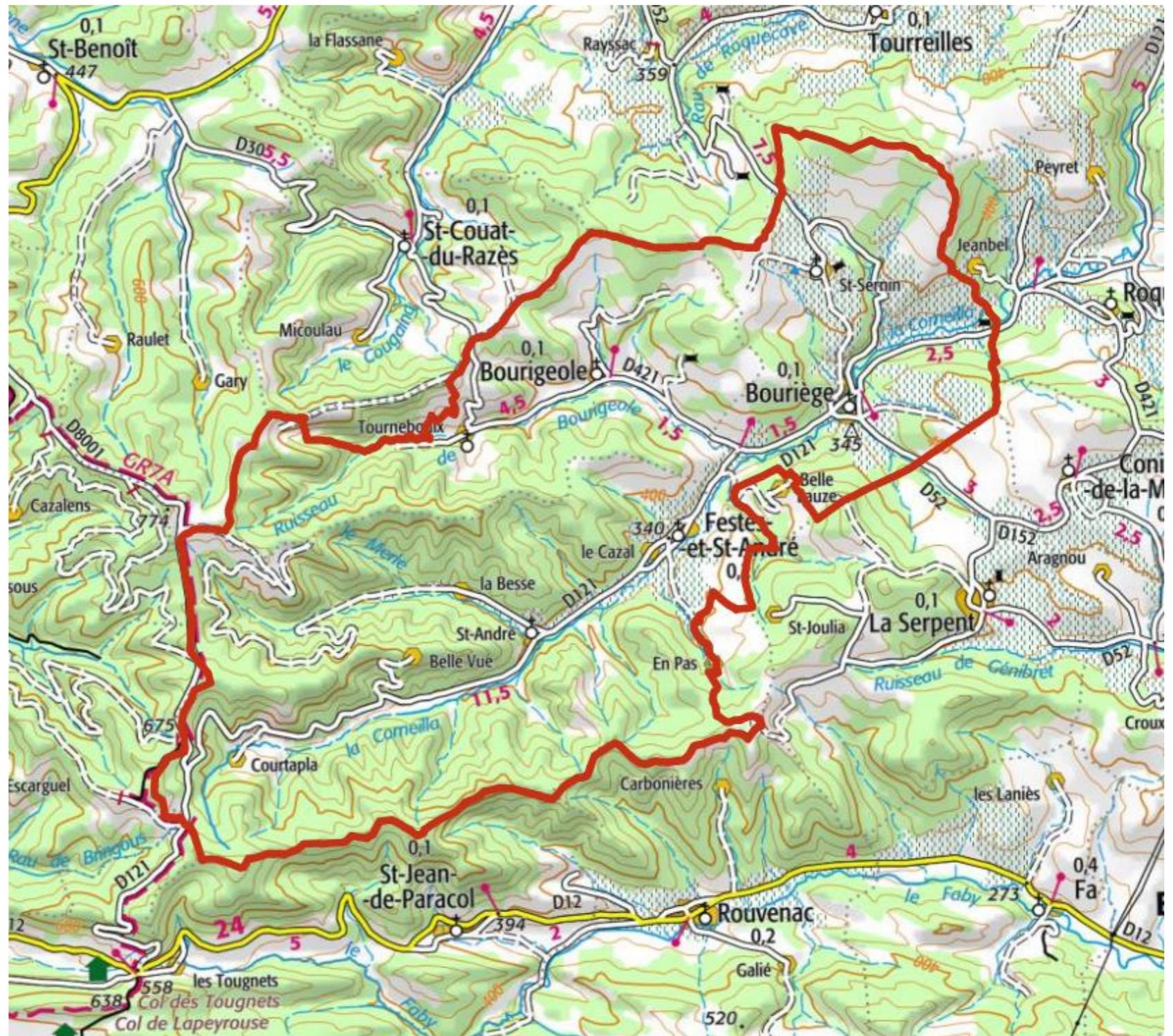
ARTICULÉE AUTOUR DE DEUX VOLETS

- Volet Foncier
- Volet Environnemental

VOLET FONCIER



PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE



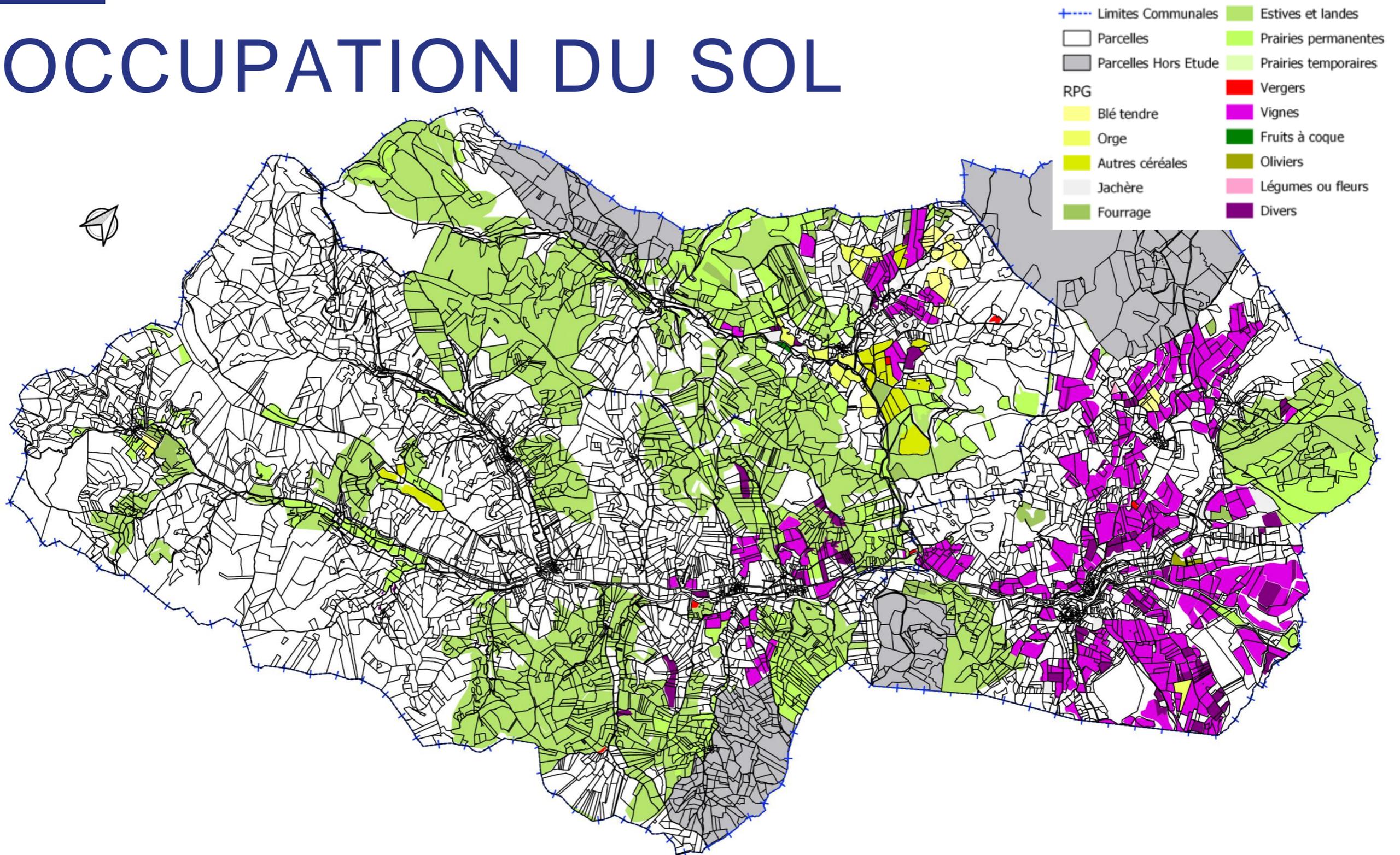
→ 7616 parcelles
→ 3392 ha

BOURIÈGE, BOURIGEOLE ET FESTES-ET-SAINT-ANDRE

ÉTAT DES LIEUX



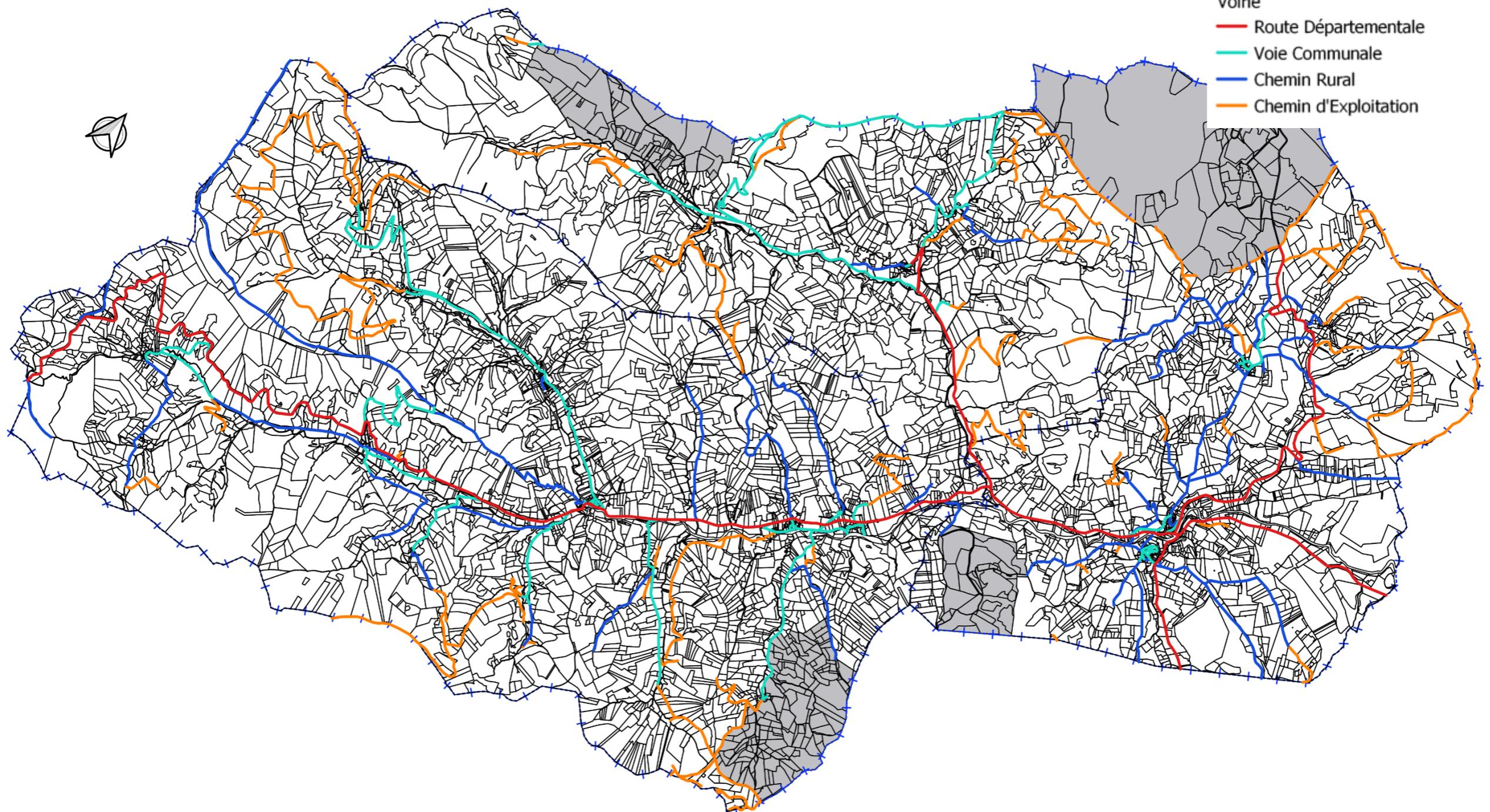
OCCUPATION DU SOL



→ Occupation agricole du sol homogène par secteur

BOURIÈGE, BOURIGEOLE ET FESTES-ET-SAINT-ANDRE

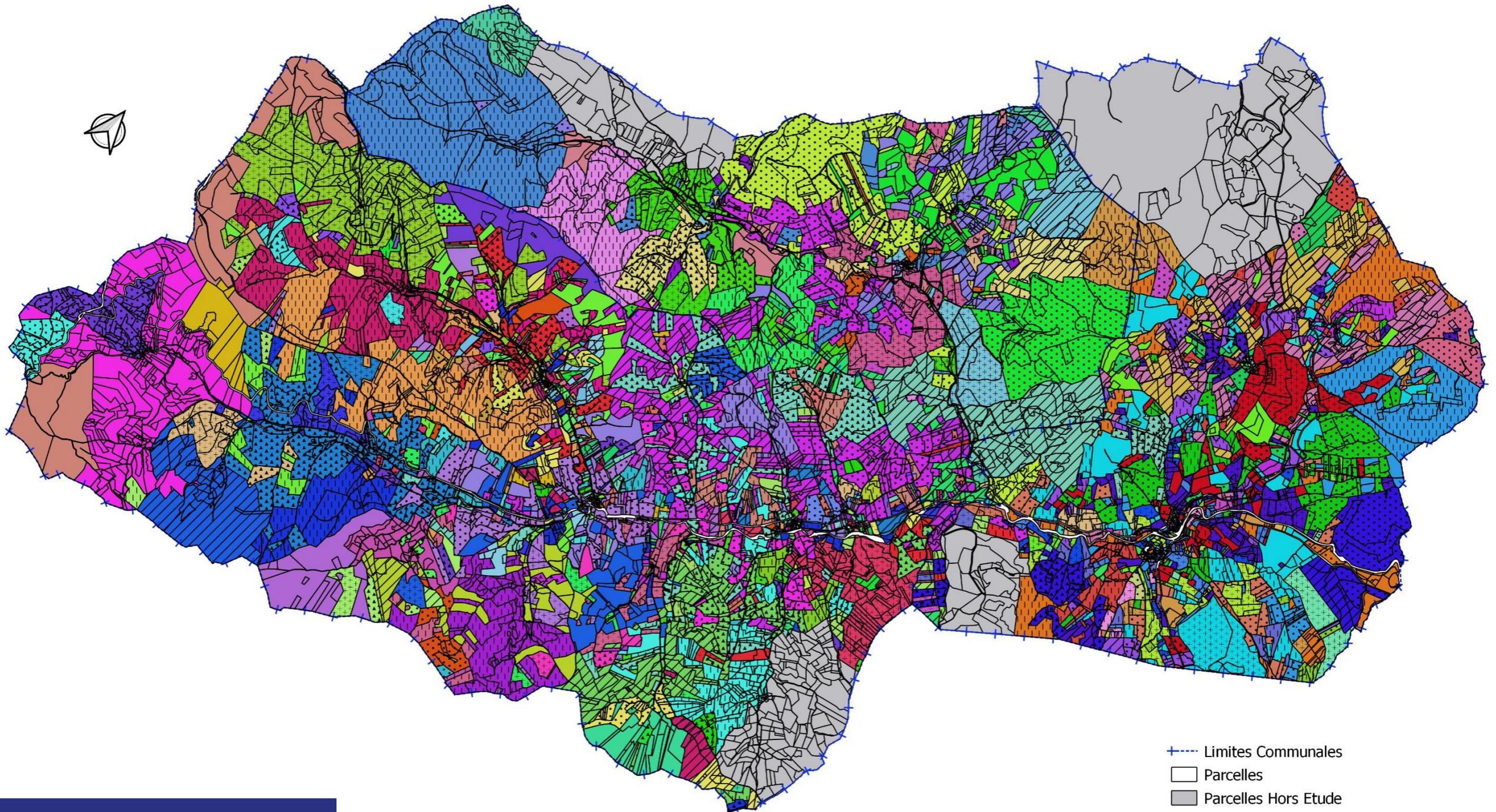
VOIRIE



→ Réseau peu adapté et en mauvais état

BOURIÈGE, BOURIGEOLE ET FESTES-ET-SAINT-ANDRE

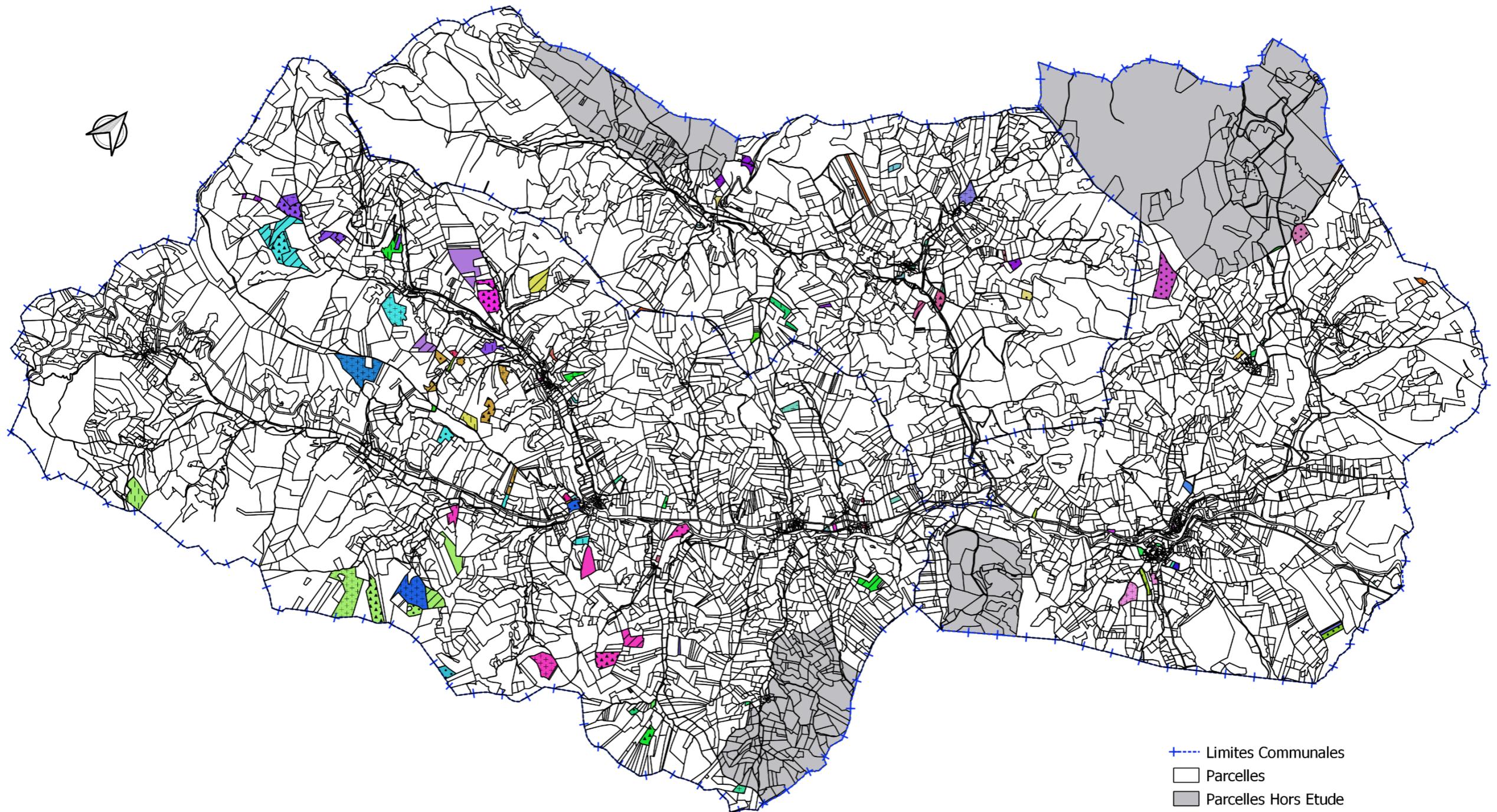
PROPRIÉTÉS



BOURIÈGE, BOURIGEOLE ET FESTES-ET-SAINT-ANDRE

GEOFIT
EXPERT

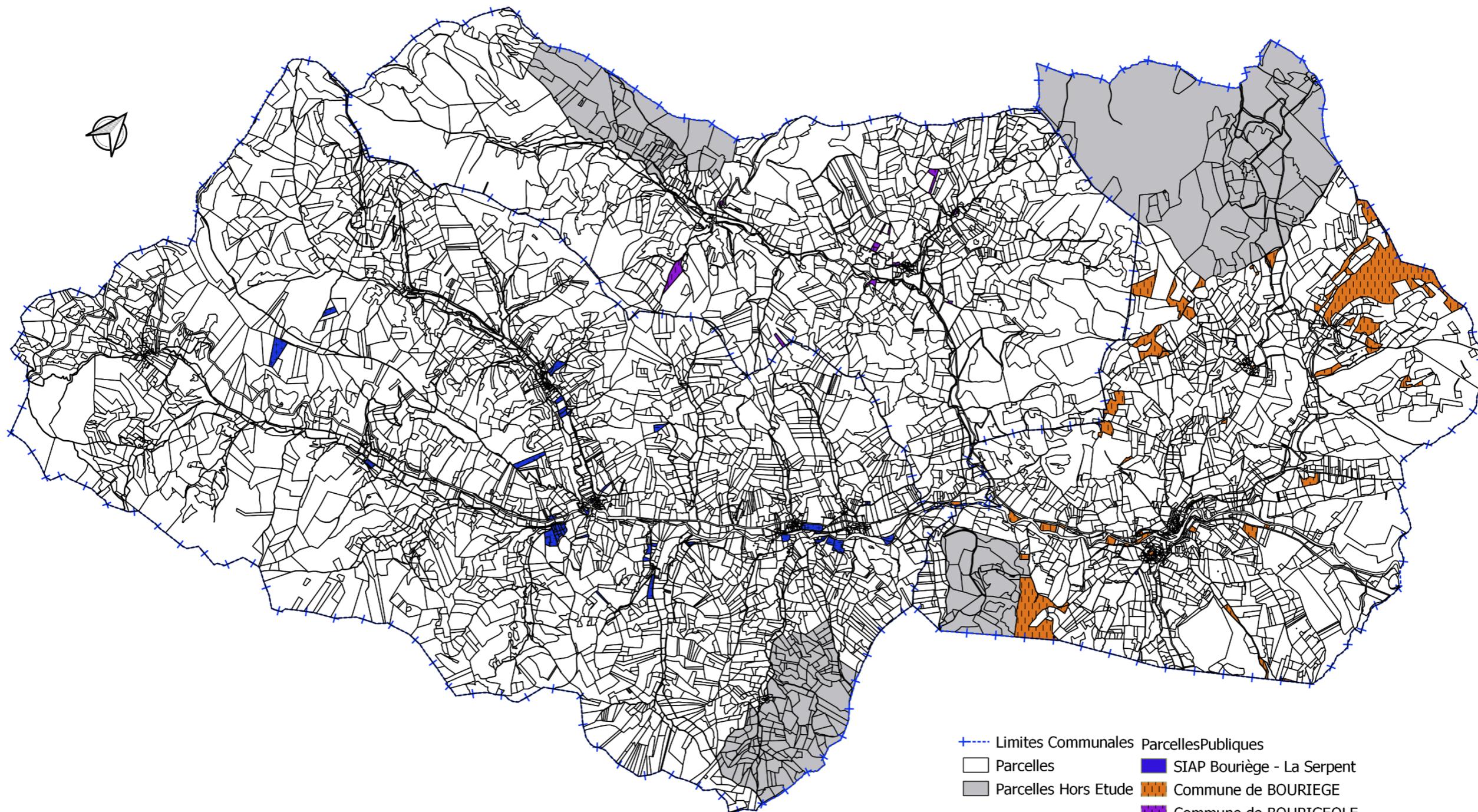
PROPRIÉTÉS



→ 141 monoparcélaires (27 %)

BOURIÈGE, BOURIGEOLE ET FESTES-ET-SAINT-ANDRE

PROPRIÉTÉS

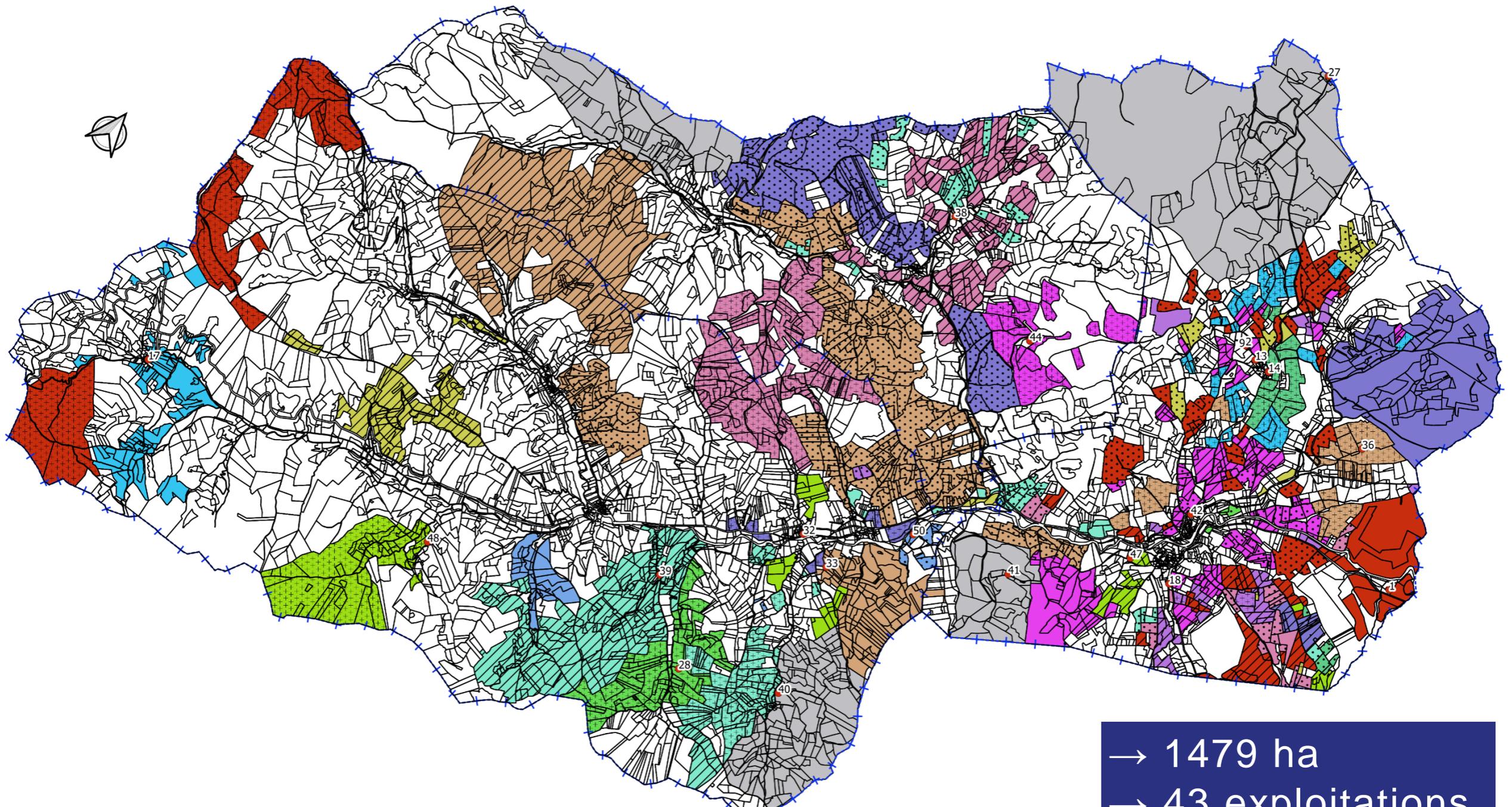


- +... Limites Communales
- Parcelles Publiques
- Parcelles
- Parcelles Hors Etude
- SIAP Bourière - La Serpent
- Commune de BOURIGÉOLE
- Commune de BOURIGÉOLE
- Département de l'AUDE
- Commune de FESTES-ET-SAINT-ANDRÉ

→ Propriété des personnes publiques

BOURIÈGE, BOURIGÉOLE ET FESTES-ET-SAINT-ANDRÉ

EXPLOITATIONS



Faire-Valoir : Direct à 59 %
Conditions d'exploitation : Plutôt bonnes

→ 1479 ha
→ 43 exploitations
→ 404 îlots

AMÉNAGEMENT FONCIER



AMÉNAGEMENT FONCIER

++ Très favorable + Favorable ∅ Sans conséquences - Contraignant -- Bloquant

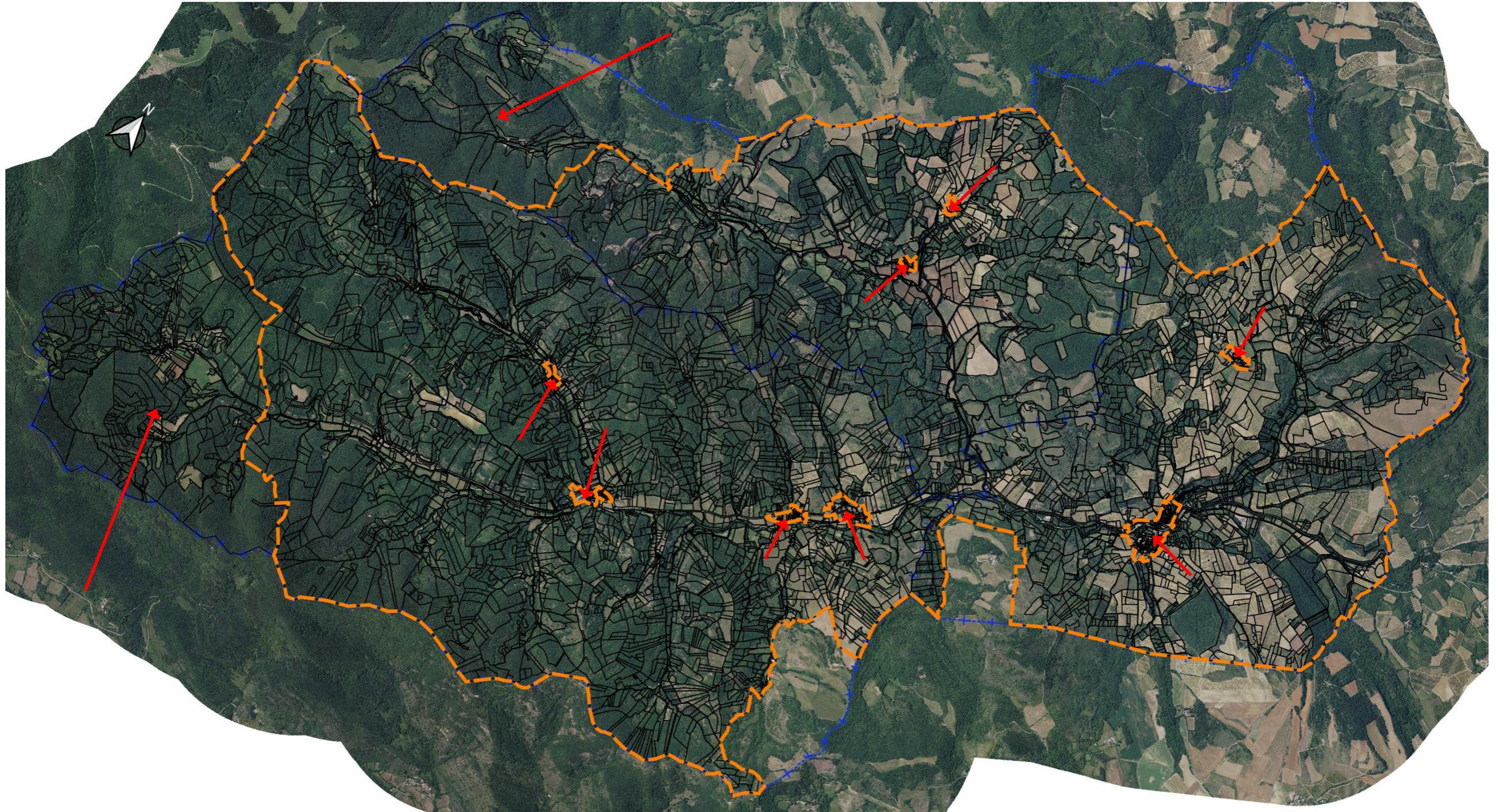
Thème	Synthèse
Occupation du sol	+ Majorité de Vignes (Bouriège), et de Bois (Festes-et-Saint-André) → Possibilité d'échange limité aux occupations similaires
Habitat	- Présence de différents hameaux
Voiries	++ Réseau insuffisant et inadapté
Propriétés foncières	++ Propriétés de petite taille, peu regroupées
Exploitations agricoles	+ Exploitations de taille moyenne, relativement regroupées
Situation forestière	+ Repousse sur des terres agricoles
Volonté des exploitants	++ Favorable : 70 %, Défavorable : 13 %, sans avis : 17 %
Volonté des propriétaires	+ Favorable : 55 %, Défavorable : 24 %, sans avis : 21 %

→ Intérêt fort pour le territoire

→ Aménagement Foncier Opportun

→ AFAFE

PROPOSITION DE PÉRIMÈTRE



- Exclusion des hameaux
- Exclusion des zones Nord et Ouest (Exploitations bien regroupées)
- Attention particulière lors du classement des terres (Vignes AOC)

FIN

